MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Essonne

Commune : Dannemois

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint-Mammès

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Mammès

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 26/09/1926

Étendue de la protection : Nef et clocher : inscription par arrêté du 26 septembre 1926

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.